

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CODE ARES 179
Date dépôt **complété**
03/05/2018
Date validation 05/06/2018

BACHELIER DE SPÉCIALISATION EN INTÉGRATION DES TECHNOLOGIES NOUVELLES AU SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

FINALITÉ	N.A.	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	6
SECTEUR	1° Sciences humaines et sociales	DOMAINE D'ÉTUDES	10° Sciences psychologiques et de l'éducation
TYPE	COURT	CYCLE	PREMIER
LANGUE (majoritaire)	FRANÇAIS	CRÉDITS	60

A. SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles dispensent un enseignement supérieur poursuivant une **finalité professionnalisante de haute qualification**, associant étroitement apprentissages pratiques et conceptualisation théorique. Les formations proposées s'effectuent au niveau du bachelier et du master (Décret « Paysage », Chap. II, Art. 4, § 1 et 3) ; elles visent le développement de compétences disciplinaires et transversales correspondant aux niveaux 6 (type court) et 7 (type long) du cadre francophone des certifications de l'enseignement supérieur. Dans la lignée du bachelier de transition, le master professionnalisant offre l'opportunité aux étudiants d'approfondir leur formation et de se spécialiser dans leur domaine.

Les **stages** en milieu professionnel constituent une dimension centrale de la formation dispensée par les Hautes Écoles. Ils permettent le développement progressif et intégrateur des compétences requises par l'exercice du métier, tout en autorisant une réflexion sur la pratique professionnelle. La réalisation du travail de fin d'études (TFE) ou du mémoire, qui trouvent dans les stages des terrains de choix, constitue l'aboutissement d'un parcours de formation valorisant pratique professionnelle et recherche s'y appliquant.

En phase avec la société et inspirées par ses enjeux actuels, les Hautes Écoles constituent des lieux privilégiés d'innovation et de création de savoirs. Elles remplissent cette mission de concert avec les communautés de référence, professionnelles et scientifiques, à partir d'un ancrage régional et dans une visée internationale. Les enseignants des Hautes Écoles, femmes et hommes de terrain aux profils variés, sont ainsi engagés dans des recherches-actions et des recherches appliquées qui constituent, avec l'accompagnement des apprentissages, le cœur de leur métier. Ces recherches nourrissent les formations dispensées et permettent l'émergence de nouveaux espaces de réflexion, de mutualisation de savoirs et d'action.

Sur le plan pédagogique, les Hautes Écoles forment des **praticiens réflexifs**, des professionnels capables d'agir dans des contextes en constante mutation et d'apporter à des problèmes complexes des réponses appropriées, créatives et innovantes. Pour assurer leurs formations, les Hautes Écoles déploient un **accompagnement de proximité** (groupes-classes, apprentissage par les pairs, tutorat, mentorat). Pour ce faire, elles recourent à une pédagogie centrée sur l'étudiant, qui prend pleinement la mesure des changements de paradigmes éducatifs, épistémologiques et socio-économiques de la société postmoderne, en privilégiant l'induction, le dialogue des savoirs de divers types (scientifiques, expérientiels, techniques), la discussion critique, la contextualisation des objets de savoir.

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mobilisées chacune autour de leur projet pédagogique, social et culturel qui caractérise leur identité propre, assurent enfin une mission éducative essentielle : former non seulement des professionnels innovants, créateurs, capables de faire face à la complexité et à la spécificité de leur environnement, mais aussi des **citoyens engagés et responsables**, soucieux de la collectivité et de son bien-être. C'est pourquoi les Hautes Écoles valorisent, outre le développement de compétences professionnelles, l'acquisition de **compétences transversales**, de nature organisationnelle, relationnelle, communicationnelle et réflexive.

B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION

Objectifs généraux de la formation

L'année de spécialisation « intégration des technologies nouvelles au service de l'enseignement » est une année de formation spécifique visant à apporter aux enseignants et formateurs une spécialisation dans une perspective pédagogique d'intégration des technologies nouvelles.

Il importe de préciser que la formation de spécialisation organisée est une formation complémentaire pointue assurant toutes les qualifications nécessaires pour assurer la gestion d'activités pédagogiques orientées TICE. Ces activités incluant les TICE offrent une plus-value pédagogique à la formation dispensée.

Enjeux sociétaux

Les enjeux sociétaux de cette formation sont d'offrir au monde de l'enseignement et à la société toute entière des créateurs réflexifs en activités pédagogiques incluant les TICE et capables d'agir dans une société en constante mutation.

Le profil type des diplômés à l'issue de la formation

L'originalité et l'étendue du programme garantit la formation d'un professionnel capable de gérer des situations diverses.

Cette année de spécialisation, ajoutée à la formation initiale, permet de :

- Déployer, au sein des classes, de nouveaux scénarios pédagogiques liés aux TICE
- Induire une réflexion éthique et citoyenne à propos des TICE
- Devenir une personne-ressource qui allie formation pédagogique et technologique
- Développer des pratiques d'enseignement et de tutorat à distance.

C'est pourquoi cette formation s'adresse aux titulaires d'un bachelier ou d'un master, et notamment aux :

- Instituteur préscolaire et primaire – bachelier
- AESI (appelés communément régents) – bachelier
- ou d'autres bacheliers si une justification d'une expérience professionnelle dans le domaine peut être fournie.

L'utilité sociale de la formation

La Spécialisation en Intégration des technologies nouvelles au service de l'enseignement a pour objectif d'assurer à des étudiants ayant terminé au minimum un grade académique de bachelier dans les secteurs de l'enseignement des compléments de formation dans le domaine pédagogique spécifique en TICE. Les diplômés apportent face à de nouvelles situations des solutions didactiques, fonctionnelles, interdisciplinaires et innovantes. L'exploitation des technologies en classe (BYOD, tablettes, tableaux blancs interactifs, plateformes, etc.) offre à l'enseignant de nouvelles perspectives d'apprentissage.

En outre, le diplômé de l'année de spécialisation peut suivre toutes les étapes d'un projet pédagogique concerté, en accord avec le projet de l'établissement, de sa conception à sa création. À partir d'une commande ou non, il émet des hypothèses de travail puis procède à un choix conceptuel intégrant les données du projet et du contexte (contraintes et autres). Ce choix aboutit ensuite à la réalisation d'un « prototype ». Par sa connaissance de l'enseignement et des nouvelles technologies, il tient compte des spécificités de l'établissement, de la formation, ainsi que des contraintes liées à l'environnement matériel et pédagogique ainsi que d'autres impératifs. Selon sa fonction, il peut aussi réaliser des scénarios pédagogiques, induire une réflexion éthique et citoyenne à propos des TICE, devenir une personne-ressource qui allie formation pédagogique et technologique, développer des pratiques d'enseignement et de tutorat à distance, ...

Les rôles et responsabilités que seront amenés à jouer les diplômés dans la vie sociale et professionnelle

Elément clé d'un établissement tourné vers l'avenir le diplômé de l'année de spécialisation se caractérise par sa polyvalence dans les différents domaines de l'enseignement. Il analyse, suite à la mise en place de TICE, les modifications dans la relation enseignant/enseigné. Le diplômé se charge ou aide à la conception, la création, la concrétisation formelle et la gestion d'un projet pédagogique. Tout en s'interrogeant sur la pertinence de l'utilisation d'un outil TIC dans le cas dudit projet.

Un spécialiste en intégration des technologies nouvelles au service de l'enseignement est une personne qui réfléchit sur les enjeux éthiques de chaque nouvelle application ou autre à insérer dans le champ scolaire et en communique les résultats. Pour faire cela, il émet des hypothèses de travail puis procède à un choix conceptuel pour produire en intégrant les données reçues ou perçues après vérification de celles-ci. Il veille à développer la possibilité d'un environnement numérique de travail stimulant au sein des classes et de l'établissement. L'intégration des TICE dans l'enseignement est un « art » exigeant qui demande beaucoup de travail, une large connaissance des TICE, une mise en veille perpétuelle par rapport à l'évolution et l'apparition de nouveaux outils didactiques ou non, de grandes qualités techniques mais aussi une grande sensibilité pédagogique et humaine, un pouvoir d'imagination, un esprit critique et ouvert, ...

Le diplômé exerce son activité dans des écoles de tous niveaux ou centres de formation, ...

C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

01. S'approprier de manière continue les ressources technologiques au service de l'enseignement

- Se repérer dans les ressources technologiques existantes
- Maîtriser les principes généraux de fonctionnement des systèmes d'exploitation
- Choisir les matériels TIC avec pertinence
- Poser un diagnostic en cas de dysfonctionnement.

02. Agir de façon éthique, citoyenne et responsable

- Connaître et appliquer la législation en matière de TIC
- Analyser les enjeux éthiques et sociologiques de l'utilisation des technologies dans la société actuelle
- Se positionner comme utilisateur averti, efficace et responsable des ressources du numérique tant dans la vie privée que professionnelle.

03. Travailler en équipes pluridisciplinaires, entretenir des relations de partenariat.

- Utiliser les TIC au sein de l'établissement pour favoriser les collaborations
- Partager, échanger des informations et des ressources supportées par les TIC
- Recourir aux communautés de pratique et d'apprentissage
- Mener des projets pédagogiques concertés en accord avec le projet de l'établissement.

04. Entretenir un rapport critique et autonome vis-à-vis des savoirs technologiques

- Poser une analyse réflexive et critique sur les TICE
- Mettre en œuvre des pratiques de sécurisation et de sauvegarde des données
- S'interroger sur la pertinence de l'utilisation d'un outil TIC
- Analyser et prévenir les dépendances aux technologies.

05. Construire des séquences didactiques éduquant avec et aux TICE

- Développer un environnement numérique de travail stimulant au sein des classes et de l'établissement
- Utiliser divers logiciels dans le cadre d'une pédagogie différenciée et de maîtrise
- Construire des séquences de remédiation et de mise à niveau grâce aux TICE
- Elaborer des séquences didactiques basées sur des pédagogies actives, coopératives et motivantes
- Pratiquer le tutorat à distance
- Pratiquer les TICE en présentiel, en différé et en autonomie.

06. Mettre en œuvre des projets innovants en matière de TICE

- Concevoir des projets en appui sur des besoins existants
- Scénariser pédagogiquement un projet
- Développer des projets interdisciplinaires recourant aux TICE.

07. Mettre en pratique des systèmes de communication adaptés aux enjeux éducatifs et sociaux

- Analyser les modifications dans la relation enseignant/enseigné suite à la mise en place de TICE
- Se positionner comme guide, tuteur, accompagnateur aux côtés des élèves
- Gérer un portfolio en ligne
- Encourager le développement d'habiletés sociales chez les élèves telles que le respect, l'esprit de partage et de coopération
- Déterminer des temps, des lieux et des formes propices à la communication.